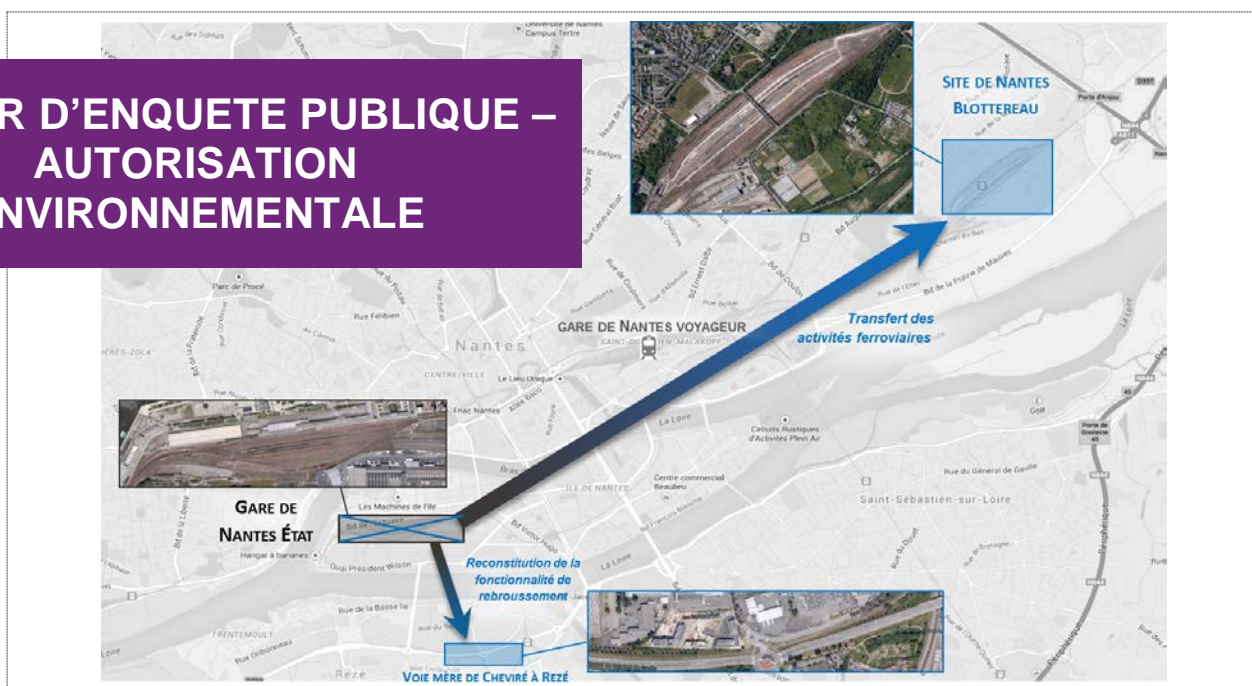


NANTES ETAT – NANTES BLOTTEREAU

TRANSFERT DES ACTIVITÉS FERROVIAIRES

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE –
AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE



DOCUMENT 1 Contenu du dossier et guide de lecture

Document propriété de SNCF Réseau
Reproduction et communication interdites sans autorisation de l'approbateur

Version :
C

NANTES ÉTAT – NANTES BLOTTEREAU

MAITRISE D'OUVRAGE	PRODUCTEUR DU DOCUMENT
 <p>SNCF R É S E A U SNCF Réseau Direction Ingénierie & Projets Centre Ouest Agence Projet Bretagne - Pays de la Loire 1, rue Marcel PAUL 44000 NANTES</p>	 <p>Egis Parc du Perray 7 rue de la Rainière TSA 37823 44379 NANTES Cedex 3</p>
LIGNE N° 515 000 - DE TOURS à SAINT-NAZAIRE	

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE – AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

HISTORIQUE DES VERSIONS		
VERSION	DATE DE L'ÉDITION	DESCRIPTION SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
A	08/12/2017	Version initiale
B	06/09/2018	Compléments suite à l'avis de l'Autorité Environnementale
C	10/09/2018	Version finale

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE	5
1.1. LE PROJET PRÉSENTÉ À L'ENQUÊTE	5
1.2. OBJET DE L'ENQUÊTE	5
2. CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE.....	6

1. OBJET DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1.1. LE PROJET PRÉSENTÉ À L'ENQUÊTE

Le projet de transfert des activités ferroviaires de Nantes État vers Nantes Blottereau nécessite des aménagements sur :

- le site de Nantes État ;
- le site de Nantes Blottereau ;
- le site de la voie mère de Cheviré à Rezé ;
- le site de Doulon.

L'objectif du projet est de libérer le site ferroviaire de Nantes État situé sur l'île de Nantes.

Ce projet vise d'abord à moderniser la consistance et le fonctionnement d'installations propres à SNCF Réseau pour lui permettre de mieux assurer sa responsabilité légale de gestion du réseau ferroviaire. La libération de Nantes État permettra ensuite à Nantes Métropole de réaliser la ZAC Ile de Nantes Sud-Ouest.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- la modernisation des infrastructures ferroviaires ;
- l'optimisation économique en rationalisant le système ferroviaire en mutualisant deux sites avec des caractéristiques proches ;
- la reconstitution des fonctionnalités ferroviaires de Nantes État ;
- la satisfaction des besoins des entreprises ferroviaires et autres utilisateurs ferroviaires ;
- l'accompagnement des politiques publiques locales.

Pour ce faire, le projet comprend donc :

A - Le transfert des activités ferroviaires de Nantes État sur le site de Blottereau.

B - La reconstitution de la fonctionnalité de rebroussement à Rezé.

C - La libération du site de Nantes État,

D - La reconstitution de locaux de stockage sur le site de Doulon.

1.2. OBJET DE L'ENQUÊTE

Le projet étant soumis à étude d'impact suite à la décision de l'Autorité environnementale, après examen au cas par cas en date du 9 mai 2017 :

- rubrique 5° Infrastructures ferroviaires / a) Construction de voies ferroviaires principales non mentionnées à la colonne précédente de plus de 500 mètres et de voies de services de plus de 1 000 m ;
- rubrique 6° Infrastructures routières / a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.) ;

celle-ci est présentée à l'enquête publique relative à l'autorisation unique du projet de transfert des activités ferroviaires de Nantes État vers Nantes Blottereau.

2. CONTENU DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique est constitué de 5 documents, tels que présenté ci-après.

Chaque document est composé de plusieurs pièces le cas échéant.

Les principales informations présentées dans chaque pièce sont indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Document 1	Pièce	Principales informations
	Contenu du dossier et guide de lecture	Présentation synthétique de l'objet et du contenu du dossier.

Document 2 (article R.123-8 du code de l'environnement)	Pièce	Principales informations
	Pièce 2A : Informations juridiques et administratives	Textes régissant l'enquête, déroulement de l'enquête et aspects juridiques attachés, notamment l'historique des décisions et les procédures à venir et autres autorisations nécessaires.
	Pièce 2B : Avis émis sur le projet	Décision de l'Autorité environnementale, après examen au cas par cas. Avis de l'Autorité Environnementale et mémoire en réponse du Maître d'Ouvrage. Récépissé de déclaration ICPE.
	Pièce 2C : Bilan de la concertation	Bilan de la concertation avec les services de l'État et Nantes Métropole.

Document 3 (article R.181-13 du CE)	Pièce	Principales informations
	Pièce 3A : Nom et adresse du demandeur	Dénomination ou raison sociale de la personne morale, sa forme juridique, son numéro de SIRET, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la demande.

Document 3 (article R.181-13 du CE)	Pièce	Principales informations
	Pièce 3B : Emplacement des travaux à réaliser	Mention du lieu où le projet doit être réalisé ainsi qu'un plan de situation du projet indiquant son emplacement.
	Pièce 3C : Propriété des sites d'aménagement du projet	Document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit.
	Pièce 3D : Description de l'opération projetée	Description de la nature et du volume de l'activité, l'installation, l'ouvrage ou les travaux envisagés, de ses modalités d'exécution et de fonctionnement, des procédés mis en œuvre. Moyens de suivi et de surveillance, moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident. Conditions de remise en état du site après exploitation et, le cas échéant, la nature, l'origine et le volume des eaux utilisées ou affectées.
	Pièce 3E : Récapitulatif des cartes, plans et coupes fournis	Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles des pièces 3D et 4A.
	Pièce 3F : Note de présentation non technique	Présentation du projet (plan de localisation), coordonnées du maître d'ouvrage, grandes caractéristiques du projet (y compris plan détaillé du projet) et estimation sommaire des dépenses

Document 4 (article R.122-5 du CE)	Pièce	Principales informations
	Étude d'impact	1 – Résumé non technique
		2 - Solutions de substitutions raisonnables examinées et raison du choix retenu
3 – Description du projet		

Document 4 (article R.122-5 du CE)	Pièce	Principales informations
	Étude d'impact	4 – Aspects pertinents de l'environnement et leur évolution
		5 – Description de l'état actuel de l'environnement
		6 – Analyse des incidences notables du projet sur l'environnement et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation associées
		7 – Incidences négatives notables du projet résultant de la vulnérabilité du projet face à des risques d'accidents ou de catastrophes majeurs
		8 – Incidences du projet sur le réseau Natura 2000
		9 – Cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés
		10 – Analyse des conséquences prévisibles du projet sur le développement éventuel de l'urbanisation
		11 – Analyse des enjeux écologiques et des risques potentiels liés aux aménagements fonciers
		12 – Analyse des coûts collectifs, des avantages pour la collectivité et des consommations énergétiques
13 – Méthodes de prévision utilisées pour évaluer les incidences notables du projet sur l'environnement		
14 – Noms, qualité et qualification des experts des études menées		

	Pièce	Principales informations
Document 5	Annexes du dossier d'enquête	<p>On trouvera notamment (liste non exhaustive) :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'inventaire des zones humides ;- la liste des espèces végétales et animales recensées ;- les fiches de mesures de bruit ;- le plan d'assainissement ;- l'étude socio-économique ;- les études de pollution des sols.